

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL – Séance du 05/04/2023

Nombre de Membres : Afférents : 9 Présents : 7__ Qui ont pris part au vote : 9__
A l'unanimité ____ Pour : 9__ Contre : 0__ Abstention : 0__

L'an 2022, le 05 avril 2023 à 18h30, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame FERNANDES Violette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte et sur le site Internet de la Mairie le 30/03/2023.

Présents : Mme FERNANDES Violette, Maire, Mmes : TORASSO Sandra, YENK Ingrid ;
MM : MILLET Nicolas, ANCLIN Nicolas, LACOUDRE Guy, PLANCHON Alain,

Excusé(s) ayant donné procuration : BERGER Jean-Pierre à TORASSO Sandra ; DELUGE Paul à LACOUDRE Guy

Absents :

A été nommé(e) secrétaire : ANCLIN Nicolas

Le compte de gestion 2022 établi par le receveur doit être approuvé.

Il doit être conforme au compte administratif établi par la commune.

2023_0008 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR – COMMUNE (22500)

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le compte de gestion établi par Madame la Trésorière du SGC de Saint-Amand-Montrond à la clôture de l'exercice 2022.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

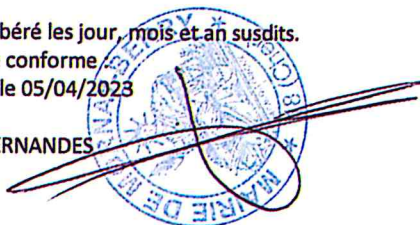
1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le compte de gestion de Madame la Trésorière du SGC de Saint-Amand-Montrond pour l'exercice 2022 du budget principal, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la commune pour le même exercice.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme
En mairie, le 05/04/2023
Le Maire
Violette FERNANDES



Le Secrétaire de Séance
ANCLIN Nicolas

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801543-20230407-2023_0008-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023